

VILLE DE LAVAL
(PROVINCE DE QUÉBEC)

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
2007

Conseil municipal	5
Administration municipale	7
Lettre de présentation	9
Rapport du vérificateur général de la Ville de Laval	10
Rapport du vérificateur externe	11
États financiers	
État consolidé de la situation financière	12
État consolidé des activités financières de fonctionnement et d'investissement	13
État consolidé de l'évolution de la situation financière	14
Activités financières de fonctionnement consolidées	15
Activités financières d'investissement consolidées	16
Surplus accumulé consolidé	17
Réserves financières et fonds réservés consolidés	18
Montants à pourvoir dans le futur consolidés	19
Notes complémentaires	20
Renseignements supplémentaires	
Évaluation foncière	34
Catégories de propriétés imposables	34
Permis de construction émis	34
Population	34
Taux des taxes et tarifications	35
Refinancement de la dette en obligations et billets	36
État consolidé de la situation financière par organisme	37
Relevé des activités financières de fonctionnement consolidées par organisme	38
Relevé des activités financières d'investissement consolidées par organisme	40
Endettement net à long terme	41

Maire

Gilles Vaillancourt

Président du Comité exécutif

Districts électoraux**Conseillers**

1. Saint-François	Jacques St-Jean	
2. Saint-Vincent-de-Paul	Sylvie Clermont	
3. Val-des-Arbres	Madeleine Sollazzo	
4. Duvernay-Pont-Viau	Michèle des Trois Maisons	
5. Marigot	Francine Légaré	Présidente du Conseil municipal
6. Concorde-Bois-de-Boulogne	Jean-Jacques Lapierre	
7. Renaud	Benoit Fradet	Membre du Comité exécutif
8. Vimont	Norman Girard	
9. Saint-Bruno	Yvon Martineau	
10. Auteuil	Lucie Hill Larocque	
11. Laval-des-Rapides	Ginette Grisé	
12. Souvenir-Labelle	Jocelyne Guertin	Membre du Comité exécutif
13. Abord-à-Plouffe	Ginette Legault-Bernier	
14. Chomedey	Basile Angelopoulos	Membre du Comité exécutif
15. Saint-Martin	Alexandre Duplessis	
16. Sainte-Dorothée	Pierre Cléroux	
17. Laval-les-Îles	Jean-Jacques Beldié	
18. Orée-des-Bois	Robert Plante	
19. Marc-Aurèle-Fortin	Yvon Bromley	
20. Fabreville	André Boileau	Vice-président du Comité exécutif
21. Sainte-Rose	Denis Robillard	

DIRECTION GÉNÉRALE**Directeur général**
Gaétan Turbide**Directeur général adjoint**
Jean-Marc Melançon**Adjoint au directeur général**
Richard Fleury**Adjoint au directeur général**
Gaétan Vandal**SERVICES****DIRECTEURS**

Contentieux	Robert Cadieux
Environnement	Guy Courchesne
Évaluation	Ernest Lépine
Finances	Suzanne Deshaies
Greffe	Guy Collard
Ingénierie	Claude de Guise
Protection des citoyens	Jean-Pierre Gariépy
Ressources humaines	Martin Fiset
Systèmes et technologies	Paul Martell
Travaux publics	Pierre Pelletier
Urbanisme	Sylvain Dubois
Vie communautaire, culture et communications	Paul Lemay

BUREAUX

Juges	Yves Fournier
Régime de rentes	Denis Bertrand
Vérificateur général	Martine Lachambre

Laval, le 21 avril 2008

À Monsieur le Maire,
aux membres du Conseil de la Ville de Laval,

Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Laval, j'ai l'honneur de déposer les états financiers consolidés de la Ville de Laval pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

J'atteste de la véracité desdits états financiers qui ont été vérifiés par le vérificateur général de la Ville de Laval et le vérificateur externe nommé par le Conseil.

La directrice des finances et trésorière,

Suzanne Deshaies, CA

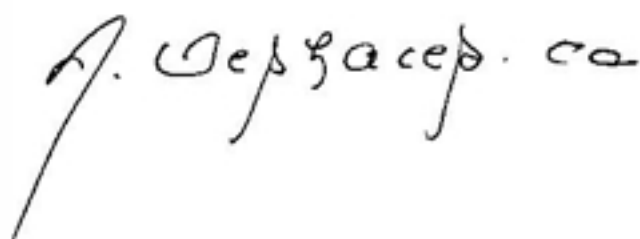
Laval, le 21 avril 2008

À Monsieur le Maire,
aux membres du Conseil de la Ville de Laval,

Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Laval, j'ai l'honneur de déposer les états financiers consolidés de la Ville de Laval pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

J'atteste de la véracité desdits états financiers qui ont été vérifiés par le vérificateur général de la Ville de Laval et le vérificateur externe nommé par le Conseil.

La directrice des finances et trésorière,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "S. Deshaies, CA". The signature is fluid and cursive, with a long vertical stroke extending downwards from the start.

Suzanne Deshaies, CA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LAVAL

À Monsieur le Maire,
aux membres du Conseil de la Ville de Laval,

J'ai vérifié l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Laval au 31 décembre 2007 ainsi que les états consolidés des activités financières de fonctionnement et d'investissement, de l'évolution de la situation financière, des activités financières de fonctionnement, des activités financières d'investissement, du surplus accumulé, des réserves financières et fonds réservés et des montants à pourvoir dans le futur de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville de Laval. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Laval au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général,

Martine Lachambre, CA

Laval, le 18 avril 2008

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LAVAL

À Monsieur le Maire,
aux membres du Conseil de la Ville de Laval,

J'ai vérifié l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Laval au 31 décembre 2007 ainsi que les états consolidés des activités financières de fonctionnement et d'investissement, de l'évolution de la situation financière, des activités financières de fonctionnement, des activités financières d'investissement, du surplus accumulé, des réserves financières et fonds réservés et des montants à pourvoir dans le futur de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville de Laval. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Laval au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général,



Martine Lachambre, CA

Laval, le 18 avril 2008

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

À Monsieur le Maire,
aux membres du Conseil de la Ville de Laval,

Nous avons vérifié l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Laval au 31 décembre 2007 ainsi que les états consolidés des activités financières de fonctionnement et d'investissement, de l'évolution de la situation financière, des activités financières de fonctionnement, des activités financières d'investissement, du surplus accumulé, des réserves financières et fonds réservés et des montants à pourvoir dans le futur de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville de Laval. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Laval au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samson Bélair/Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés

Laval, le 18 avril 2008

VILLE DE LAVAL
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2007	1er janvier 2007 (note 3)
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 4)	16 951	14 197
Placements temporaires (note 4)	170 010	115 301
Débiteurs (note 5)	157 482	142 910
Placements à long terme (note 9)	4 603	6 848
	349 046	279 256
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 10)	1 732 289	1 681 827
Propriétés destinées à la revente (note 8)	63 058	66 342
Stocks (note 6)	6 411	5 645
Autres actifs non financiers (note 7)	8 756	7 346
	1 810 514	1 761 160
	2 159 560	2 040 416
PASSIFS		
Emprunts temporaires (note 11)	4 478	—
Créditeurs et frais courus (note 12)	129 201	121 802
Revenus reportés (note 14)	27 891	22 411
Dette à long terme (note 15)	703 630	729 504
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 19)	119 742	85 918
Provision pour contestations d'évaluation (note 13)	5 095	4 369
	990 037	964 004
AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Surplus accumulé	94 159	78 924
Réserves financières et fonds réservés	37 707	(5 012)
Montants à pourvoir dans le futur	(111 576)	(84 724)
	20 290	(10 812)
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme (note 17)	1 149 233	1 087 224
	1 169 523	1 076 412
	2 159 560	2 040 416

Engagements contractuels (note 22)
Éventualités (note 24)

VILLE DE LAVAL
ÉTAT CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(en milliers de dollars)

	Budget initial	Budget révisé	Réalisations
REVENUS			
Taxes	493 834	493 834	497 249
Paievements tenant lieu de taxes	17 075	17 075	16 766
Contributions des promoteurs	58 244	58 244	26 647
Transferts (note 18)	73 103	90 155	47 683
Autres revenus	88 522	86 034	121 689
Quote-part dans les résultats nets d'une entreprise municipale	—	—	36
	730 778	745 342	710 070
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS			
Administration générale	67 476	68 945	71 371
Sécurité publique	146 783	145 856	133 012
Transport	263 607	260 466	212 884
Hygiène du milieu	226 132	210 128	113 156
Santé et bien-être	6 526	6 568	5 452
Aménagement, urbanisme et développement	15 714	16 427	15 482
Loisirs et culture	71 578	74 415	69 207
Frais de financement	53 734	53 734	46 379
	851 550	836 539	666 943
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT INVESTISSEMENTS, FINANCEMENT ET FONDS TRANSFÉRÉS	(120 772)	(91 197)	43 127
AUTRES INVESTISSEMENTS	—	—	(437)
FINANCEMENT			
Financement à long terme des activités de fonctionnement (note 16)	5 142	5 142	5 057
Financement à long terme des activités d'investissement	177 789	177 789	84 512
Remboursement de la dette à long terme	(78 422)	(89 774)	(104 919)
	104 509	93 157	(15 787)
FONDS TRANSFÉRÉS DE L'INVESTISSEMENT NET DANS LES ÉLÉMENTS D'ACTIF À LONG TERME ET AUTRES TRANSFERTS	—	—	3 762
Variation des fonds de l'exercice	(16 263)	1 960	31 102
Solde des fonds au début de l'exercice			50 791
Redressement aux exercices antérieurs			(61 603)
Solde des fonds redressé au début de l'exercice			(10 812)
Solde des fonds à la fin de l'exercice			20 290

VILLE DE LAVAL
ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice terminé le 31 décembre 2007

(en milliers de dollars)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent avant investissements, financement et fonds transférés	43 127
Éléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités	
Montants à pourvoir dans le futur	854
Coût des propriétés destinées à la revente	3 612
Quote-part dans les résultats nets d'une entreprise municipale	(36)

47 557

Éléments n'affectant pas le fonctionnement

Acquisition d'immobilisations	152 441
Cession d'immobilisations	(577)

199 421

Variation nette des éléments hors caisse

Débiteurs	(15 237)
Stocks	(766)
Autres actifs non financiers	(1 410)
Créditeurs et frais courus	7 399
Revenus reportés	5 480
Provision pour contestations d'évaluation	726
Passif au titre des avantages sociaux futurs	33 824

Liquidités provenant des activités de fonctionnement

229 437

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations	(152 441)
Acquisition de propriétés destinées à la revente	(401)
Cession d'immobilisations	578
Cession de placements à titre d'investissement	555
Encaissement de placements à des fins de trésorerie	1 726

Liquidités utilisées par les activités d'investissement

(149 983)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Émission de dettes à long terme	88 974
Remboursement de la dette à long terme	(104 919)
Montants à recouvrer de tiers	(10 524)

Liquidités utilisées par les activités de financement

(26 469)

AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS

52 985

SITUATION DES LIQUIDITÉS AU DÉBUT

129 498

SITUATION DES LIQUIDITÉS À LA FIN

182 483

Les liquidités sont composées de l'encaisse, des placements temporaires et des emprunts temporaires.

VILLE DE LAVAL
ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES
 Exercice terminé le 31 décembre 2007
 (en milliers de dollars)

	Budget initial	Budget révisé	Réalisations
REVENUS			
Taxes	493 809	493 809	497 087
Paiements tenant lieu de taxes	17 075	17 075	16 766
Transferts	30 363	47 415	35 921
Autres revenus	87 407	84 919	118 287
	628 654	643 218	668 061
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Administration générale	61 548	63 124	62 247
Sécurité publique	109 410	108 952	109 881
Transport	140 434	138 771	150 076
Hygiène du milieu	77 790	77 238	71 313
Santé et bien-être	6 526	6 568	5 452
Aménagement, urbanisme et développement	15 258	16 013	14 943
Loisirs et culture	55 443	56 094	54 211
Frais de financement	53 734	53 734	46 379
	520 143	520 494	514 502
EXCÉDENT AVANT FINANCEMENT ET AFFECTATIONS			
	108 511	122 724	153 559
FINANCEMENT			
Financement à long terme des activités de fonctionnement (note 16)	5 142	5 142	5 057
Remboursement de la dette à long terme	(78 422)	(89 774)	(104 919)
	(73 280)	(84 632)	(99 862)
AFFECTATIONS			
Activités d'investissement	(10 367)	(10 834)	(6 124)
Surplus accumulé non affecté	4 264	1 598	1 125
Surplus accumulé affecté	3 300	3 300	2 488
Réserves financières et fonds réservés	(29 201)	(29 240)	(34 198)
Montants à pourvoir dans le futur	(3 227)	(2 916)	27 041
	(35 231)	(38 092)	(9 668)
	(108 511)	(122 724)	(109 530)
EXCÉDENT DE L'EXERCICE			
	—	—	44 029

VILLE DE LAVAL
ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT CONSOLIDÉES
 Exercice terminé le 31 décembre 2007
 (en milliers de dollars)

	Budget initial	Budget révisé	Réalisations
REVENUS			
Taxes de secteur spéciales	25	25	162
Contributions des promoteurs	58 244	58 244	26 647
Transferts	42 740	42 740	11 762
Autres revenus	1 115	1 115	3 402
Quote-part dans les résultats nets d'une entreprise municipale	—	—	36
	102 124	102 124	42 009
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
Administration générale	5 928	5 821	9 124
Sécurité publique	37 373	36 904	23 131
Transport	123 173	121 695	62 808
Hygiène du milieu	148 342	132 890	41 843
Santé et bien-être	—	—	—
Aménagement, urbanisme et développement	456	414	539
Loisirs et culture	16 135	18 321	14 996
	331 407	316 045	152 441
DÉFICIT AVANT INVESTISSEMENTS, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS	(229 283)	(213 921)	(110 432)
AUTRES INVESTISSEMENTS			
Propriétés destinées à la revente	—	—	(401)
Participation dans une entreprise municipale	—	—	(36)
	—	—	(437)
FINANCEMENT À LONG TERME DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	177 789	177 789	84 512
AFFECTATIONS			
Activités de fonctionnement	10 367	10 834	6 124
Surplus accumulé non affecté	—	5 413	5 117
Réserves financières et fonds réservés	41 127	19 885	17 048
	51 494	36 132	28 289
	229 283	213 921	112 364
EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	—	—	1 932

VILLE DE LAVAL
SURPLUS ACCUMULÉ CONSOLIDÉ
Exercice terminé le 31 décembre 2007
(en milliers de dollars)

SURPLUS NON AFFECTÉ

Solde au 31 décembre 2006 58 272

Redressement aux exercices antérieurs 7 128

Solde redressé au 1er janvier 2007 65 400

Affectations de l'exercice

Activités de fonctionnement (1 125)

Activités d'investissement (5 117)

Surplus accumulé affecté (8 401)

Réserves financières (30 000)

Fonds réservés

Fonds de roulement 1 578

Fermeture de projets 4 191

Autres 4 167

30 693

Excédent de l'exercice 44 029

Solde non affecté à la fin de l'exercice 74 722

SURPLUS AFFECTÉ

Solde au 31 décembre 2006 7 585

Redressement aux exercices antérieurs 5 939

Solde redressé au 1er janvier 2007 13 524

Affectations de l'exercice

Activités de fonctionnement (2 488)

Surplus accumulé non affecté 8 401

Solde affecté à la fin de l'exercice (note 20) 19 437

SURPLUS ACCUMULÉ 94 159

VILLE DE LAVAL
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
 Exercice terminé le 31 décembre 2007
 (en milliers de dollars)

	Solde au 1 ^{er} janvier (note 3)	Virement			Solde au 31 décembre
		Des activités de fonctionnement	Aux activités de fonctionnement	Des activités d'investissement	
RÉSERVES FINANCIÈRES					
Réfection des infrastructures	21 122	35 464	—	—	45 777
Service de l'eau	5 954	12 083	—	836	17 201
Honoraires professionnels	3 172	566	—	272	3 466
	30 248	48 113	—	11 917	66 444
FONDS RÉSERVÉS					
Roulement	470	4 907	—	—	2 058
Parcs et terrains de jeux	2 628	3 430	—	712	6 025
Amortissement	43 663	7 606	—	—	51 269
Remembrement agricole	1 628	462	134	—	1 956
Financement des projets en cours	(91 030)	—	—	1 932	(97 862)
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	7 139	—	140	3 861	8 215
Financement des activités de fonctionnement	594	—	594	—	—
Fonds local d'investissement	(352)	—	46	—	(398)
	(35 260)	16 405	914	6 505	(28 737)
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS	(5 012)	64 518	914	6 505	37 707

VILLE DE LAVAL
MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR CONSOLIDÉS
Exercice terminé le 31 décembre 2007
(en milliers de dollars)

	Solde au 1er janvier (note 3)	Ajouter	Déduire	Solde au 31 décembre
Mesures transitoires relatives				
au 1er janvier 2000				
Salaires et avantages sociaux	(5 341)	—	(1 103)	(4 238)
Intérêts sur la dette à long terme	(7 163)	—	(577)	(6 586)
Montant à recouvrer de tiers relatif aux intérêts sur la dette à long terme	2 449	—	665	1 784
au 1er janvier 2007				
Dépenses d'élections	(849)	—	(849)	—
Avantages sociaux futurs				
Déficit initial				
Régimes capitalisés	(23 312)	—	(190)	(23 122)
Régimes non capitalisés	(50 508)	(304)	—	(50 812)
Postérieurs au 1er janvier 2007				
Avantages sociaux futurs				
Régimes capitalisés	—	(27 097)	(226)	(26 871)
Régimes non capitalisés	—	(1 731)	—	(1 731)
	(84 724)	(29 132)	(2 280)	(111 576)

VILLE DE LAVAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2007

NOTE 1: STATUT

La Ville de Laval est régie principalement par la Loi sur les cités et villes de la province de Québec et par la Charte de la Ville de Laval (1965, chapitre 89 et ses modifications). Elle est dirigée par un conseil municipal et un comité exécutif.

NOTE 2: PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

PÉRIMÈTRE COMPTABLE

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville de Laval. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. Le périmètre comptable de la Ville de Laval comprend les organismes suivants:

- Société de transport de Laval
- Centre local de développement (CLD) de Laval
- Place des aînés de Laval
- Laval Technopole
- Agriculture Laval (A.G.R.I.L.)
- Fondation du Centre de la Nature de Laval
- Gestion du Fonds Soutien Laval inc.
- Centre d'expositions horticoles et commerciales de Laval

Les états financiers consolidés incluent également les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des principes comptables généralement reconnus et sont présentés, pour la quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation réduit lorsque survient une baisse de valeur durable. La Ville de Laval détient une participation de 33% dans la société en commandite Fonds Soutien Laval S.E.C.

COMPTABILITÉ D'EXERCICE

La Ville de Laval et ses organismes contrôlés utilisent la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus et dépenses sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception général et complémentaires à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;
- Les paiements tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'ils font l'objet d'une demande de paiement;
- Les taxes et paiements tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats d'évaluateur;
- Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible;
- Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Le produit de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert;
- Les dépenses de fonctionnement sont établies sans l'amortissement des immobilisations, le remboursement de la dette à long terme et l'affectation à l'état des activités d'investissement;
- Les revenus tirés du transport des usagers sont constatés au moment où les paiements en espèces ont lieu ou lorsque les billets sont utilisés par la clientèle. Pour ce qui est des titres mensuels, les revenus sont constatés dans la période où ces titres sont valides.

BUDGET

Le budget initial représente le premier budget adopté par le Conseil municipal et le budget révisé tient compte des modifications approuvées au cours de l'exercice. Le budget présenté à titre comparatif pour l'exercice 2007 est consolidé et redressé pour refléter les modifications de méthodes comptables.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, que la direction procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers.

VILLE DE LAVAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2007

NOTE 2: PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

PLACEMENTS

Les placements temporaires sont présentés au moindre du coût et de la juste valeur.

Les placements en obligations sont présentés au coût non amorti. L'amortissement de la prime ou de l'escompte sur ces placements en obligations est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée à courir jusqu'à l'échéance des titres.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Ce coût inclut les intérêts sur emprunts temporaires calculés jusqu'à la date de mise en service. Les immobilisations corporelles sont essentiellement amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

Infrastructures	5 à 40 ans
Bâtiments	20 à 40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	4 à 10 ans
Autres	5 à 10 ans

L'amortissement des véhicules de la Société de transport de Laval est calculé selon la méthode dégressive à des taux annuels de 22% et 30%.

PROPRIÉTÉS DESTINÉES À LA REVENTE

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

STOCKS

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est établi essentiellement selon la méthode de l'épuisement successif.

FRAIS D'ESCOMPTE SUR ÉMISSION D'OBLIGATIONS

Les frais d'escompte sont amortis sur la durée de l'émission selon la méthode de l'amortissement linéaire.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Avantages sociaux futurs à cotisations déterminées

Le régime de retraite des élus municipaux, le programme d'allocation de retraite des cols bleus auxquels participe la Ville de Laval ainsi que le régime de retraite des employés syndiqués de la Société de transport de Laval, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

La dépense de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créiteurs et frais courus pour des cotisations dues, non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2007

NOTE 2: PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités et le coût du maintien des avantages lors de certaines absences prolongées.

La dépense de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville de Laval et de la Société de transport de Laval en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2007 à la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels pour les avantages de retraite des employés sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte. Pour les autres avantages, les gains et les pertes sont constatés immédiatement dans l'exercice au cours duquel ils se matérialisent.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement en charge à la dépense de fonctionnement. Il fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur à des fins de taxation.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur à des fins de taxation.

L'excédent de la dépense de fonctionnement de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur à des fins de taxation.

MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR

Les montants à pourvoir dans le futur correspondent à des dépenses de fonctionnement comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement qui font l'objet de taxation différée. Ils sont créés aux fins suivantes suite à un choix exercé par la Ville de Laval et la Société de transport de Laval et amortis selon les durées indiquées ci-dessous par affectation à l'état consolidé des activités financières de fonctionnement.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000:
 - salaires et avantages sociaux: sur une période maximale de 20 ans;
 - intérêts sur la dette à long terme (nets des taxes de secteur à percevoir et des montants à recouvrer de tiers): sur la durée restante des dettes correspondantes.

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2007

NOTE 2: PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR (SUITE)

- Mesures transitoires relatives au 1er janvier 2007:
 - solde des dépenses d'élections reportées au 31 décembre 2006: 1 an;
 - avantages sociaux futurs:
 - déficit constaté initialement au 1er janvier 2007: dans le cas des régimes capitalisés, de façon progressive sur la DMERCA des salariés participants. Dans le cas des régimes non capitalisés, le montant à pourvoir n'est pas amorti conformément aux dispositions d'allègement à des fins de taxation;
 - coût relié aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées: sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - excédent de la dépense de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés: aucun amortissement n'est constaté.

NOTE 3: MODIFICATIONS DES MÉTHODES COMPTABLES

Le 1er janvier 2007, la Ville de Laval a adopté les normes comptables publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés applicables aux administrations locales. Auparavant, les états financiers de la Ville de Laval étaient présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Les modifications des méthodes comptables, décrites dans les paragraphes qui suivent, ont été appliquées de façon rétroactive sans retraitement des états financiers des exercices antérieurs. L'effet cumulatif de ces modifications sur les comptes d'actifs, de passifs et de l'avoir des contribuables est reconnu au 1er janvier 2007.

Périmètre de consolidation

À compter de l'exercice 2007, les états financiers regroupent les comptes de la Ville de Laval et ceux des organismes qu'elle contrôle. Auparavant, les informations relatives à ces organismes étaient données par voie de note aux états financiers.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Dans les exercices antérieurs, elles étaient inscrites au coût.

Dépenses reportées

Les dépenses d'élection ne sont plus présentées à titre de dépenses reportées.

Subventions reportées

Les subventions relatives à l'acquisition d'immobilisations ne font plus l'objet d'une comptabilisation à titre de subventions reportées à l'état de la situation financière. Avant 2007, les subventions reportées étaient amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportaient.

Produits de la cession d'immobilisations, de propriétés destinées à la revente et revenus reportés afférents à ces cessions

Les produits de la cession des immobilisations et des propriétés destinées à la revente sont constatés à l'état des activités financières. Auparavant, les produits de ces cessions étaient comptabilisés aux revenus reportés dans l'état de la situation financière jusqu'à concurrence du solde de la dette associé au règlement d'emprunt et à l'état des activités financières pour l'excédent. Les revenus reportés étaient amortis linéairement sur la durée résiduelle de l'emprunt.

Revenus de transfert relatifs à l'acquisition d'immobilisations

Les revenus de transfert relatifs à l'acquisition d'immobilisations sont constatés à l'état des activités financières d'investissement lors de l'enregistrement des dépenses d'immobilisations auxquelles ils se rapportent, dans la mesure où la Ville de Laval a satisfait aux critères d'admissibilité. Avant 2007, les revenus de transfert encaissables à long terme relatifs à l'acquisition d'immobilisations étaient constatés à l'état des activités financières au moment de leur encaissement.

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2007

NOTE 3: MODIFICATIONS DES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Revenus et dépenses d'intérêts

Les revenus d'intérêts sur les débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme existants au 1er janvier 2001 ainsi que les dépenses d'intérêts sur la dette à long terme émise avant cette date sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice à l'état des activités financières plutôt qu'en vertu de celle de la comptabilité de caisse.

Charge et obligation au titre des avantages sociaux futurs

La Ville de Laval constate une charge et une obligation liées aux régimes de retraite, aux avantages complémentaires de retraite et aux autres avantages sociaux futurs postérieurs à l'emploi durant les exercices au cours desquels les services sont rendus par les employés. Avant 2007, la charge relative à ces régimes correspondait aux cotisations annuelles à verser. De plus, pour certains autres avantages sociaux futurs la méthode de la comptabilité de caisse était utilisée. La contrepartie de l'obligation initiale au titre des avantages sociaux futurs, établie au 1er janvier 2007, est inscrite à l'avoir des contribuables au poste «Montants à pourvoir dans le futur».

Remboursement de la dette à long terme

À compter de 2007, le remboursement de la dette à long terme présenté à l'état des activités financières inclut les versements en capital pour des emprunts ayant servi à financer des immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers. Auparavant, il incluait les remboursements relatifs aux emprunts ayant servi à financer des propriétés destinées à la revente et des dépenses de fonctionnement. Il incluait également les remboursements couverts par des tiers et les contributions au fonds d'amortissement.

Terrains

Le coût des terrains est présenté dans une catégorie d'immobilisations distincte et ne sont plus amortis.

Effet des modifications des méthodes comptables

L'effet cumulatif, au 1er janvier 2007, des modifications des méthodes comptables sur l'avoir des contribuables consolidé est montré dans le tableau suivant :

(en milliers de dollars)

Solde au 31 décembre 2006 déjà établi	807 475
Périmètre de consolidation	23 912
Propriétés destinées à la revente	8 946
Dépenses reportées	(849)
Subventions reportées	260 730
Avantages sociaux futurs	(66 996)
Immobilisations - terrains	43 194
	268 937
Solde consolidé redressé au 1er janvier 2007	1 076 412

MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

Les chapitres SP 1000 «Fondements conceptuels des états financiers», SP 1100 «Objectifs des états financiers» et SP 1200 «Présentation des états financiers» ont été modifiés et s'appliqueront à tous les ordres de gouvernement. Ces modifications portent principalement sur l'application, par les Administrations locales, du modèle de présentation de l'information qui a déjà été adopté par les gouvernements d'ordres supérieurs pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. À compter de cette date, tous les pouvoirs publics du Canada appliqueront la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale.

À compter de l'exercice 2009, la Ville de Laval adoptera entre autres les normes publiées au chapitre SP 3150 portant sur les immobilisations corporelles. Ces normes exigeront notamment de passer en charges, dans l'état des activités financières, l'amortissement des immobilisations corporelles dont la durée de vie est limitée. La Ville de Laval évalue présentement l'incidence de l'application de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2007

(en milliers de dollars) 31 décembre 2007 1er janvier 2007
(note 3)

NOTE 4: ENCAISSE ET PLACEMENTS AFFECTÉS

Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants:

Encaisse	2 539	1 017
Placements temporaires	50 218	41 006
Placements à long terme (à des fins de trésorerie)	2 402	4 128
	55 159	46 151

Les placements sont constitués de 48,5 millions \$ en dépôts à terme et de 4,1 millions \$ en obligations et billets de la Ville de Laval échéant en 2008 et 2009. Ces derniers portent intérêts à un taux variant de 3,65% à 10,25%.

NOTE 5: DÉBITEURS

Taxes municipales	44 211	37 647
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12 639	6 196
Gouvernement du Québec et ses entreprises	76 688	77 583
Contributions des promoteurs	4 450	7 858
Amendes et frais de cour	4 153	4 129
Autres	15 341	9 497
	157 482	142 910

Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme

Gouvernement du Québec et ses entreprises	54 800	65 324
---	--------	--------

Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	10 257	8 919
---	--------	-------

NOTE 6: STOCKS

Matériel et fournitures	2 385	2 074
Produits chimiques	370	316
Pièces et matériaux	3 041	2 791
Abrasifs	276	190
Essence	245	195
Autres	94	79
	6 411	5 645

NOTE 7: AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS

Frais payés d'avance	545	408
Frais d'escompte reportés sur émissions d'obligations	4 951	4 887
Dépôts divers	2 583	1 480
Servitude perpétuelle de stationnement	515	515
Financement à recevoir (activités de fonctionnement)	162	56
	8 756	7 346

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2007

(en milliers de dollars)

31 décembre 2007

1er janvier 2007
(note 3)

NOTE 8: PROPRIÉTÉS DESTINÉES À LA REVENTE

Immeubles de la réserve foncière	46 222	45 025
Immeubles industriels municipaux	13 424	14 283
Immobilisations en cours	822	2 186
Autres	2 590	4 848
	63 058	66 342

NOTE 9: PLACEMENTS À LONG TERME

Placements à titre d'investissement	1 160	1 715
Placements à des fins de trésorerie	2 402	4 128
Participation dans une entreprise municipale	1 041	1 005
	4 603	6 848

NOTE 10: IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Catégories	31 décembre 2007			1er janvier 2007 (note 3)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Infrastructures	2 023 933	825 129	1 198 804	1 189 883
Bâtiments	220 872	85 608	135 264	121 489
Véhicules	124 105	76 120	47 985	47 827
Machinerie, outillage et équipement	31 426	15 386	16 040	15 231
Ameublement et équipement de bureau	60 204	31 834	28 370	20 152
Terrains	109 469	—	109 469	102 711
Autres	3 069	970	2 099	1 311
	2 573 078	1 035 047	1 538 031	1 498 604
Immobilisations en cours	194 258	—	194 258	183 223
	2 767 336	1 035 047	1 732 289	1 681 827

NOTE 11: EMPRUNTS TEMPORAIRES

La Ville de Laval et ses organismes contrôlés disposent de facilités de crédit autorisées de 185,4 millions \$ qui portent intérêts au taux préférentiel. Ces facilités de crédit, dont 4,5 millions \$ sont utilisées au 31 décembre 2007, sont renouvelables annuellement.

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2007

(en milliers de dollars)	31 décembre 2007	1er janvier 2007 (note 3)
NOTE 12: CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS		
Fournisseurs	54 063	44 420
Salaires et bénéfices sociaux	49 878	49 019
Dépôts et retenues de garantie	8 003	10 293
Gouvernement du Canada et ses entreprises	32	3
Gouvernement du Québec et ses entreprises	286	564
Intérêts courus sur la dette à long terme	10 526	10 733
Autres frais courus	6 413	6 770
	129 201	121 802

NOTE 13: PROVISION POUR CONTESTATIONS D'ÉVALUATION

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements de taxes, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements du Tribunal administratif du Québec.

NOTE 14: REVENUS REPORTÉS

Taxes perçues d'avance	1 074	1 283
Excédent actuariel du régime de retraite des élus municipaux	1 433	1 537
Transferts	13 877	9 013
Autres	11 507	10 578
	27 891	22 411

NOTE 15: DETTE À LONG TERME

Obligations et billets		
Taux d'intérêt variant de 3,05% à 11,75%, renégociable de 2008 à 2018	634 482	672 332
Autres dettes à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	31 490	33 238
Hypothèques immobilières	1 019	1 136
Contrats de location-acquisition	29 823	15 742
Autres	6 816	7 056
	703 630	729 504

Recouvrée par:

À recouvrer de tiers		
Gouvernement du Québec	54 800	65 324
À recouvrer des contribuables		
Une partie de la municipalité	127 731	98 375
Ensemble de la municipalité	461 794	516 203
	644 325	679 902
Sommes accumulées		
Surplus accumulés affectés	8 036	5 939
Fonds réservés		
Fonds d'amortissement	51 269	43 663
	703 630	729 504

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2007

(en milliers de dollars)

NOTE 15: DETTE À LONG TERME (SUITE)

Le remboursement de la dette à effectuer au cours des cinq (5) prochains exercices est le suivant, en supposant que les emprunts soient renouvelés aux mêmes conditions quant aux modalités de remboursement :

	Obligations et billets			Total
	À même les revenus des activités de fonctionnement	À même le fonds d'amortissement	Autres dettes à long terme	
2008	78 103	7 000	4 110	89 213
2009	62 018	36 831	4 124	102 973
2010	54 886	10 606	3 893	69 385
2011	45 985	16 959	4 048	66 992
2012	39 683	—	4 213	43 896

NOTE 16: FINANCEMENT À LONG TERME DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	31 décembre 2007		
	Budget initial	Budget révisé	Réalisations
Financement			
Frais de financement sur emprunts temporaires	390	390	171
Honoraires scientifiques	185	185	307
Subventions	1 485	1 485	574
Déficits actuariel récupérable et de solvabilité, incluant intérêts	3 082	3 082	4 005
	5 142	5 142	5 057

NOTE 17: INVESTISSEMENT NET DANS LES ÉLÉMENTS D'ACTIF À LONG TERME

	31 décembre 2007	1er janvier 2007 (note 3)
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles	1 732 289	1 681 827
Propriétés destinées à la revente	63 058	66 342
Placements à titre d'investissement	1 160	1 715
Participation dans une entreprise municipale	1 041	1 005
Servitude perpétuelle de stationnement	515	515
	1 798 063	1 751 404
Éléments de passif		
Dette à long terme	703 630	729 504
Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	(54 800)	(65 324)
	648 830	664 180
	1 149 233	1 087 224

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2007

(en milliers de dollars)

NOTE 18: TRANSFERTS	2007
Gouvernement du Québec	41 884
Gouvernement du Canada	5 799
	47 683

NOTE 19: AVANTAGES SOCIAUX FUTURS	31 décembre 2007	1er janvier 2007 (note 3)
Passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif des régimes à prestations déterminées capitalisés	55 036	23 312
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	64 706	62 606
	119 742	85 918

Dépense de fonctionnement	2007
Régimes à prestations déterminées capitalisés	23 394
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	6 122
Régimes de retraite à cotisations déterminées	3 547
Régimes de retraite des élus municipaux	274
	33 337

a) Régimes d'avantages sociaux futurs à prestations déterminées

Le régime de retraite des employés de la Ville de Laval et le régime de retraite des employés cadres et non syndiqués de la Société de transport de Laval sont des régimes à prestations déterminées de type salaire final. Ces régimes prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service crédité et le salaire moyen des trois (3) meilleures années de carrière des bénéficiaires pour la Ville de Laval et des cinq (5) meilleures années consécutives pour la Société de transport de Laval. Le nombre d'employés actifs est de 2 625.

La Ville de Laval et la Société de transport de Laval offrent des régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées dont bénéficient certains employés. De plus, les employés bénéficient d'une gamme d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi qui comprennent notamment l'assurance-vie, la couverture des soins de santé, un régime de continuation de salaire temporaire durant l'invalidité ainsi que le maintien des protections d'assurances lors de certaines absences prolongées. Ces avantages varient selon l'employeur et le groupe d'emploi à l'intérieur duquel se retrouve un employé.

En 2007, le total des cotisations des employeurs versées au titre des services rendus au cours de l'exercice pour les régimes capitalisés ont été de 8,3 millions \$. Les prestations versées aux retraités au cours de l'exercice ont totalisé 36,7 millions \$ pour les régimes capitalisés et de 4,0 millions \$ pour les régimes non capitalisés. Le passif au titre des avantages sociaux futurs au 31 décembre 2007 comprend les éléments suivants:

	31 décembre 2007		1er janvier 2007	
	capitalisés	non capitalisés	capitalisés	non capitalisés
Obligation au titre des prestations constituées	839 448	65 133	795 417	62 606
Actifs de la caisse de retraite	749 369	—	772 105	—
	90 079	65 133	23 312	62 606
Pertes actuarielles non amorties	(35 043)	(427)	—	—
	55 036	64 706	23 312	62 606

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2007

(en milliers de dollars)

NOTE 19: AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes d'avantages sociaux futurs à prestations déterminées (suite)

La dépense de fonctionnement de l'exercice comprend les éléments suivants:

	2007	
	capitalisés	non capitalisés
Coût des services rendus au cours de l'exercice	23 509	3 536
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	5 623	160
Cotisations salariales des employés	(8 963)	—
Dépense relative aux avantages sociaux futurs	20 169	3 696
Intérêts débiteurs sur l'obligation	53 378	2 771
Rendement espéré des actifs	(50 153)	—
Dépense d'intérêts	3 225	2 771
Amortissement des gains actuariels	—	(345)
	23 394	6 122

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes:

	2007	
	capitalisés	non capitalisés
Taux d'actualisation	6,75%	4,75%
Taux de rendement prévu à long terme	6,75%	—
Taux de croissance des salaires	2,50%	2,50%
Taux d'inflation	2,50%	2,50%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé	—	10%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé	—	5%

b) Régimes d'avantages sociaux futurs à cotisations déterminées

Le régime de retraite des employés syndiqués de la Société de transport de Laval est un régime à cotisations déterminées. La contribution de la Société se limite à 8,0% (7,5% avant le 1er août 2007) des salaires admissibles, représentant une cotisation, pour l'employeur, de 2,6 millions \$. Cependant, la Société a convenu, par lettre d'entente intervenue avec les syndicats, de verser une cotisation d'équilibre supplémentaire de 0,9% pour une période maximale de cinq (5) ans, à compter du 1er janvier 2005.

La Ville de Laval offre un programme d'allocation de retraite à ses employés cols bleus. Sa participation se limite à 3,25% des salaires versés, soit 1,0 million \$ pour 2007.

c) Régime de retraite des élus municipaux

Le Régime de retraite des élus municipaux (RRÉM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSÉM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RRÉM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RRÉM les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités, alors que dans le cas du RPSÉM seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2007

(en milliers de dollars)

NOTE 19: AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

c) Régime de retraite des élus municipaux (suite)

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes interemployeurs administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), les municipalités participantes comptabilisent ces régimes selon la comptabilité de caisse comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la dépense encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions versables par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement. Le nombre d'élus participants est de 22.

Cotisations et contributions	2007
Cotisations des élus (RRÉM)	52
Contributions de l'employeur (RRÉM)	170
Contributions de l'employeur (participation au RPSÉM)	104

NOTE 20: SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ

	31 décembre 2007	1er janvier 2007 (note 3)
Autoassurance	1 211	1 211
Équilibre budgétaire	9 898	6 033
Service de dette à long terme	8 036	5 939
Autres	292	341
	19 437	13 524

NOTE 21: FONDS DE ROULEMENT

La Ville de Laval et la Société de transport de Laval possèdent un fonds de roulement dont le capital est fixé à 11,2 millions \$. Le remboursement en capital à effectuer au cours des quatre (4) prochains exercices pour renflouer le fonds, à même les activités financières de fonctionnement, s'établit comme suit : 4,5 millions \$ pour 2008, 2,9 millions \$ pour 2009, 1,5 millions \$ pour 2010 et 0,2 million \$ pour 2011.

NOTE 22: ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

a) Au 31 décembre 2007, la Ville de Laval et ses organismes contrôlés ont des engagements envers des tiers, relatifs aux activités de fonctionnement, de 167,9 millions \$. Les versements des cinq (5) prochains exercices s'élèvent à 51,8 millions \$ pour 2008, 47,1 millions \$ pour 2009, 25,9 millions \$ pour 2010, 19,3 millions \$ pour 2011 et 9,7 millions \$ pour 2012.

b) Au 31 décembre 2007, les engagements envers des tiers, relatifs aux activités d'investissement, totalisent 122,3 millions \$.

NOTE 23: COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

La Ville de Laval fait partie de la CMM, un organisme de réglementation, de planification, de coordination et de financement dans l'exercice des compétences qui lui sont conférées par la *Loi sur la communauté métropolitaine de Montréal* (2000, chapitre 34) dans les domaines reliés à l'aménagement du territoire, au développement économique, au développement artistique ou culturel, au logement social, aux équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain, au transport en commun et au réseau artériel métropolitain, à la planification de la gestion des matières résiduelles, à l'assainissement de l'atmosphère et à l'assainissement des eaux.

La contribution de la Ville de Laval à cet organisme a été de 6,5 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Pour sa part, la CMM a versé à la Ville de Laval la somme de 3,9 millions \$ pour les frais reliés à l'exploitation d'équipements métropolitains et au programme de logements sociaux.

VILLE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2007

NOTE 24: ÉVENTUALITÉS

- a) Au 31 décembre 2007, les réclamations pendantes s'élèvent à 35,3 millions \$. Une provision de 3,7 millions \$ ainsi qu'une réserve de 1,2 millions \$ à titre d'autoassurance ont été comptabilisées. Ceci représente la meilleure estimation de la direction à l'égard de ce passif potentiel.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville de Laval pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin soit: la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel d'opérations, la réserve d'autoassurance, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

- b) La Ville de Laval pourvoit, par le biais de son budget annuel de fonctionnement et/ou d'une réserve, aux couvertures relatives à sa responsabilité civile, à sa responsabilité civile excédentaire (umbrella) ainsi qu'aux pertes matérielles de sa flotte automobile et de ses équipements qui ne sont pas souscrites auprès d'une compagnie d'assurances.
- c) La Ville de Laval a obtenu l'autorisation du ministre des Affaires municipales et des Régions du Québec de se porter caution de Complexe Multi-Sports de Laval inc. pour un montant total de 6,5 millions \$, plus intérêts et frais afférents. Au 31 décembre 2007, le solde du prêt est de 6,4 millions \$.

NOTE 25: INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Afin d'atténuer les effets des fluctuations du prix du carburant sur les résultats d'exploitation, la Société de transport de Laval utilise une stratégie de couverture qui consiste à réaliser des opérations de swap pour un pourcentage cible de la consommation future de carburant jusqu'à trois (3) ans à l'avance.

Les instruments financiers dérivés relatifs aux achats de carburant ne sont pas constatés au bilan à leur juste valeur, soit 0,5 millions \$ et l'augmentation de la juste valeur, pour un montant de 0,5 millions \$, n'est pas constaté dans les résultats de l'exercice 2007.

NOTE 26: OPINION DES VÉRIFICATEURS

L'opinion des vérificateurs ne porte ni sur les renseignements supplémentaires ni sur les données budgétaires.

RENSEIGNEMENTS
SUPPLÉMENTAIRES

VILLE DE LAVAL

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Évaluation foncière (en milliers de dollars)

	Au 31 décembre			
	2007	2006	2005	2004
Propriétés				
Imposables (1)	30 116 046	20 702 016	20 088 461	19 384 046
Non imposables (2)	2 048 992	1 700 591	1 675 574	1 620 624
	<u>32 165 038</u>	<u>22 402 607</u>	<u>21 764 035</u>	<u>21 004 670</u>
Proportion médiane de la valeur réelle (%)				
Rôle d'évaluation foncière	100,0	75,0	85,0	100,0

(1) La Ville de Laval dépose un rôle triennal d'évaluation.

(2) Les propriétés exemptées sont constituées en majorité d'écoles, d'hôpitaux, d'édifices utilisés à des fins de services sociaux et de santé communautaire, d'édifices des gouvernements fédéral et provincial, pour lesquels la Ville de Laval a imposé 16,8 millions \$ au cours de l'exercice 2007 en compensations tenant lieu de taxes ou pour services municipaux.

Catégories de propriétés imposables (en milliers de dollars)

	Au 31 décembre			
	2007	2006	2005	2004
Résidentielles	24 656 028	16 329 121	15 779 529	15 214 096
Industries manufacturières	865 181	731 448	707 110	690 437
Transports, communications et services publics	117 912	91 865	91 554	87 533
Commerciales	2 171 054	1 826 475	1 758 700	1 686 395
Services	1 251 972	1 023 984	999 736	937 833
Culturelles, récréatives et de loisirs	102 084	90 431	86 350	91 274
Production et extraction de richesses naturelles	164 512	140 216	141 511	150 478
Terrains non exploités et étendues d'eau	787 304	468 476	523 971	526 000
	<u>30 116 047</u>	<u>20 702 016</u>	<u>20 088 461</u>	<u>19 384 046</u>

Permis de construction émis

	Exercice financier			
	2007	2006	2005	2004
Nombre				
Permis de construction				
Résidentiel	1 607	1 469	1 885	2 264
Non résidentiel	64	45	51	55
Permis d'amélioration	1 775	1 627	2 168	1 348
	<u>3 446</u>	<u>3 141</u>	<u>4 104</u>	<u>3 667</u>

Valeurs (en milliers de dollars)

Permis de construction				
Résidentiel	574 069	482 742	587 074	575 722
Non résidentiel	193 221	143 838	115 170	100 646
Permis d'amélioration	199 350	126 786	92 116	100 632
	<u>966 640</u>	<u>753 366</u>	<u>794 360</u>	<u>777 000</u>

Population

	Exercice financier			
	2007	2006	2005	2004
Nombre	381 577 ⁽¹⁾	376 845 ⁽¹⁾	371 061 ⁽¹⁾	365 644 ⁽²⁾

(1) Selon l'estimation révisée

(2) Selon les dernières estimations révisées de Statistique Canada.

VILLE DE LAVAL

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Taux des taxes et tarifications

Taxes

Les tableaux suivants présentent les taux d'imposition de taxes par cent dollars d'évaluation.

Taux de la taxe foncière générale	Exercice financier (1)				
	2008	2007	2006	2005	2004
Taux de base	1,069	1,191	1,356	1,447	1,550
Immeubles non résidentiels	3,589	3,672	3,785	3,900	4,010
Immeubles industriels	—	3,699	3,803	3,950	4,080
Immeubles six (6) logements et plus	1,158	1,285	1,461	1,546	1,640
Terrains vagues desservis	2,138	2,382	2,712	2,894	3,100

Taux de la taxe foncière spéciale pour le service de l'eau

Taux de base	0,035	0,035	0,030	—	—
Immeubles non résidentiels	0,099	0,099	0,084	—	—
Immeubles industriels	—	0,099	0,083	—	—
Immeubles six (6) logements et plus	0,036	0,036	0,031	—	—
Terrains vagues desservis	0,070	0,070	0,060	—	—

Tarification du transport régional (en dollars)

Par logement	45,00	45,00	45,00	45,00	45,00
Par local au pied carré (minimum 70 \$)	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14
Terrains non exploités (1 000 pieds carrés) (min.: 40 \$ - max.: 740 \$)	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15

Tarifications (en dollars)

Eau - par logement	219	219	219	219	219
Assainissement - par logement	60	60	60	60	60

(1) La Ville de Laval dépose un rôle triennal d'évaluation et toute variation d'évaluation résultant de l'entrée en vigueur de ce rôle est répartie de façon égale sur les années couvertes.

VILLE DE LAVAL RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Refinancement de la dette en obligations et billets (en milliers de dollars)

Certains règlements d'emprunt et dispositions légales autorisent la Ville de Laval et la Société de transport de Laval à emprunter pour des périodes se prolongeant ultérieurement à l'échéance de la dette émise en vertu de telles autorisations. La Ville de Laval et la Société de transport de Laval prévoient généralement refinancer de telles dettes à leurs échéances respectives. Le tableau suivant présente certains renseignements relatifs aux obligations et billets en circulation au 31 décembre 2007.

Échéance des emprunts	Taux d'intérêt	Balance du terme à l'échéance	Montant dû	Échéance des emprunts	Taux d'intérêt	Balance du terme à l'échéance	Montant dû
	%	ans			%	ans	
21 mars 2008	4¼	4	2 208	27 juin 2013	4¾	10	6 833
15 mai 2008	6½	5	4 393	3 sept. 2013	8¾	3	213
15 oct. 2008	5¾	10	2 340	10 déc. 2013	5½	10	2 477
7 juil. 2009	5%	10	2 944	13 janv. 2014	4½	5	641
27 août 2009	6½	10	2 273	19 mai 2014	4 ¹⁹ / ₂₀	10	2 885
3 nov. 2009	4	4	3 107	11 août 2014	5½	10	5 175
12 juil. 2010	6½	10	7 464	3 nov. 2014	4 ¹⁹ / ₂₀	10	6 163
4 oct. 2010	6¼	5	3 637	14 fév. 2015	4½	1	21
25 avril 2011	5%	10	2 703	30 mars 2015	4 ²¹ / ₂₁	5	350
12 juil. 2011	4¾	5	4 566	11 mai 2015	4 ¹¹ / ₂₀	10	1 040
12 sept. 2011	6	10	4 534	15 sept. 2015	4 ¹ / ₁₀	10	16 027
31 janv. 2012	5¾	8	3 538	15 mars 2016	4 ⁷ / ₂₀	10	4 829
12 avril 2012	6	5 ⁽¹⁾	5 105	12 juil. 2016	4 ¹⁷ / ₂₀	5	4 642
14 juin 2012	6	5	4 925	11 oct. 2016	4 ⁷ / ₂₀	30	7 731
14 nov. 2012	4¼	5	5 686	15 mars 2017	4 ⁷ / ₂₀	10	8 585
3 déc. 2012	5¾	10	4 160	16 mai 2017	4 ⁷ / ₂₀	10	1 987
21 mars 2013	5¾	10	3 660	14 nov. 2017	4¾	5	5 686

(1) Les amortissements annuels de ce refinancement sont prévus à compter de l'année 2018 jusqu'à l'année 2022 inclusivement.

VILLE DE LAVAL
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
État consolidé de la situation financière par organisme
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2007	Répartition par organisme			
		Ville de Laval	Société de transport de Laval	Autres organismes	Élimination inter-entités
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	16 951	11 151	407	5 393	—
Placements temporaires	170 010	169 938	72	—	—
Débiteurs	157 482	128 998	27 679	1 014	(209)
Placements à long terme	4 603	3 403	—	1 200	—
	349 046	313 490	28 158	7 607	(209)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles	1 732 289	1 682 963	48 207	2 238	(1 119)
Propriétés destinées à la revente	63 058	63 058	—	—	—
Stocks	6 411	4 410	1 992	9	—
Autres actifs non financiers	8 756	5 621	2 596	788	(249)
	1 810 514	1 756 052	52 795	3 035	(1 368)
	2 159 560	2 069 542	80 953	10 642	(1 577)
PASSIFS					
Emprunts temporaires	4 478	—	4 478	—	—
Créditeurs et frais courus	129 201	116 543	11 913	954	(209)
Revenus reportés	27 891	27 355	377	1 824	(1 665)
Dette à long terme	703 630	664 964	35 213	4 560	(1 107)
Passif au titre des avantages sociaux futurs	119 742	112 842	6 900	—	—
Provision pour contestations d'évaluation	5 095	5 095	—	—	—
	990 037	926 799	58 881	7 338	(2 981)
AVOIR DES CONTRIBUABLES					
Surplus accumulé	94 159	79 561	8 873	4 309	1 416
Réserves financières et fonds réservés	37 707	45 350	(7 245)	(398)	—
Montants à pourvoir dans le futur	(111 576)	(101 370)	(10 206)	—	—
	20 290	23 541	(8 578)	3 911	1 416
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	1 149 233	1 119 202	30 650	(607)	(12)
	1 169 523	1 142 743	22 072	3 304	1 404
	2 159 560	2 069 542	80 953	10 642	(1 577)

VILLE DE LAVAL

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Relevé des activités financières de fonctionnement consolidées par organisme

(en milliers de dollars)

	Budget 2008	Exercice terminé le 31 décembre 2007	Répartition par organisme			
			Ville de Laval	Société de transport de Laval	Autres organismes	Élimination inter-entités
REVENUS						
Taxes foncières						
Taux de base	232 099	226 360	226 360	—	—	—
Immeubles non résidentiels	161 735	128 971	128 971	—	—	—
Immeubles industriels	—	22 310	22 310	—	—	—
Immeubles six (6) logements et plus	18 049	17 045	17 045	—	—	—
Terrains vagues desservis	7 701	8 820	8 820	—	—	—
Répartitions locales	14 808	15 919	15 919	—	—	—
Autres						
Eau et assainissement	46 054	47 073	47 073	—	—	—
Transport en commun régional	15 700	15 951	15 951	—	—	—
Enlèvement de la neige	13 000	13 531	13 531	—	—	—
Divers	1 100	1 107	1 107	—	—	—
	510 246	497 087	497 087	—	—	—
Paiements tenant lieu de taxes	16 478	16 766	16 766	—	—	—
Autres revenus de sources locales						
Autres services rendus	38 073	39 221	7 680	29 590	3 247	(1 296)
Licences et permis	3 379	4 866	4 866	—	—	—
Droits de mutations immobilières	17 200	26 077	26 077	—	—	—
Amendes et pénalités	15 200	14 604	14 604	—	—	—
Intérêts	7 958	14 470	13 610	577	283	—
Dispositions d'actifs à long terme	550	10 874	10 871	3	—	—
Contributions des promoteurs	800	658	658	—	—	—
Autres revenus	3 513	7 517	7 440	46 023	491	(46 437)
	86 673	118 287	85 806	76 193	4 021	(47 733)
Transferts						
Conditionnels	23 995	21 700	9 436	9 351	6 125	(3 212)
Inconditionnels	15 390	14 221	14 221	—	—	—
	39 385	35 921	23 657	9 351	6 125	(3 212)
TOTAL DES REVENUS AVANT AFFECTATIONS	652 782	668 061	623 316	85 544	10 146	(50 945)

VILLE DE LAVAL

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Relevé des activités financières de fonctionnement consolidées par organisme

(en milliers de dollars)

	Budget 2008	Exercice terminé le 31 décembre 2007	Répartition par organisme			
			Ville de Laval	Société de transport de Laval	Autres organismes	Élimination inter-entités
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Administration générale	62 893	62 247	62 247	—	—	—
Sécurité publique	115 883	109 881	109 881	—	—	—
Transport						
Transport collectif	84 551	80 040	48 342	77 721	—	(46 023)
Autres	61 071	70 036	70 036	—	—	—
Hygiène du milieu	83 464	71 313	71 313	—	—	—
Santé et bien-être	7 399	5 452	5 452	—	—	—
Aménagement, urbanisme et développement	16 356	14 943	12 190	—	8 157	(5 404)
Loisirs et culture	58 211	54 211	53 062	—	1 617	(468)
	489 828	468 123	432 523	77 721	9 774	(51 895)
Frais de financement						
Dettes à long terme						
Intérêts sur obligations et billets	44 076	38 633	36 738	1 823	72	—
Intérêts sur autres dettes	1 572	1 161	1 161	—	—	—
Autres frais de financement	7 957	6 585	6 257	315	13	—
	53 605	46 379	44 156	2 138	85	—
EXCÉDENT AVANT FINANCEMENT ET AFFECTATIONS	109 349	153 559	146 637	5 685	287	950
FINANCEMENT						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	4 838	5 057	5 057	—	—	—
Remboursement de la dette à long terme	(81 528)	(104 919)	(100 192)	(4 608)	(119)	—
	(76 690)	(99 862)	(95 135)	(4 608)	(119)	—
AFFECTATIONS						
Activités d'investissement	(10 366)	(6 124)	(6 124)	—	—	—
Surplus accumulé non affecté	1 823	1 125	570	—	555	—
Surplus accumulé affecté	4 785	2 488	1 204	1 236	48	—
Réserves financières et fonds réservés	(24 690)	(34 198)	(34 166)	(78)	46	—
Montants à pourvoir dans le futur	(4 211)	27 041	27 001	40	—	—
	(32 659)	(9 668)	(11 515)	1 198	649	—
	(109 349)	(109 530)	(106 650)	(3 410)	530	—
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	—	44 029	39 987	2 275	817	950

VILLE DE LAVAL

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Relevé des activités financières d'investissement consolidées par organisme

(en milliers de dollars)

	Budget 2008	Exercice terminé le 31 décembre 2007	Répartition par organisme			
			Ville de Laval	Société de transport de Laval	Autres organismes	Élimination inter-entités
REVENUS						
Taxes de secteur spéciales	25	162	162	—	—	—
Contributions des promoteurs	61 630	26 647	26 647	—	—	—
Transferts	68 747	11 762	7 885	3 877	—	—
Autres	1 079	3 438	3 388	—	50	—
	131 481	42 009	38 082	3 877	50	—
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS						
Infrastructures						
Usines et bassins d'épuration	7 160	1 278	1 278	—	—	—
Conduite d'égout	101 724	22 604	22 604	—	—	—
Conduite d'aqueduc	51 913	10 873	10 873	—	—	—
Usines de traitement de l'eau potable	25 442	6 053	6 053	—	—	—
Parcs et terrains de jeux	21 204	10 122	10 122	—	—	—
Site d'enfouissement et incinérateurs	—	647	647	—	—	—
Chemins, rues, routes et trottoirs	105 878	41 800	41 800	—	—	—
Ponts, tunnels et viaducs	6 338	696	696	—	—	—
Système d'éclairage des rues	716	11 148	11 148	—	—	—
Autres infrastructures	12 375	388	388	—	—	—
Bâtiments						
Édifices administratifs	7 250	16 495	16 439	56	—	—
Édifices communautaires	4 730	4 071	4 071	—	—	—
Véhicules						
Ameublement et équipement de bureau	14 794	14 182	11 911	2 203	68	—
Machinerie, outillage et équipement	9 003	1 833	1 776	57	—	—
Terrains						
Autres	—	433	433	—	—	—
	404 252	152 441	145 133	7 240	68	—
DÉFICIT AVANT INVESTISSEMENTS, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS						
	(272 771)	(110 432)	(107 051)	(3 363)	(18)	—
AUTRES INVESTISSEMENTS						
Propriétés destinées à la revente	—	(401)	(401)	—	—	—
Participations dans des entreprises municipales	—	(36)	—	—	(36)	—
	—	(437)	(401)	—	(36)	—
FINANCEMENT À LONG TERME DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT						
	203 214	84 512	84 163	—	349	—
AFFECTATIONS						
Activités de fonctionnement	10 366	6 124	6 124	—	—	—
Surplus accumulé non affecté	—	5 117	5 412	—	(295)	—
Réserves financières et fonds réservés	59 191	17 048	16 871	177	—	—
	69 557	28 289	28 407	177	(295)	—
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT						
	—	1 932	5 118	(3 186)	—	—

VILLE DE LAVAL
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
Endettement net à long terme consolidé
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2007	1er janvier 2007
Ville de Laval		
Dette à long terme	664 963	683 524
Montants accumulés aux fonds réservés		
Amortissement	(51 269)	(43 663)
Débiteurs		
Gouvernement du Québec	(37 144)	(44 621)
Surplus accumulés affectés	(8 036)	(5 939)
Montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés	(4 723)	(2 321)
	563 791	586 980
Dépenses à financer à long terme	131 174	128 935
	694 965	715 915
Recouvrement par taxation riveraine	(174 363)	(148 692)
Récupération potentielle		
Déficit de solvabilité	(46 714)	(69 855)
Autres	(4 500)	—
	469 388	497 368
Organismes contrôlés		
Société de transport de Laval	25 912	27 194
Autres	3 454	3 112
	29 366	30 306
Endettement net à long terme consolidé à l'ensemble des citoyens	498 754	527 674
Ratio d'endettement net à long terme (en dollars) per capita à l'ensemble des citoyens - Ville de Laval	1 230	1 320
Ratio d'endettement net à long terme consolidé (en dollars) per capita à l'ensemble des citoyens	1 307	1 400